

Journée Vignobles d'exception



Embarquez avec nous pour une excursion d'un jour, à la découverte des trois grands vignobles du Parc naturel Burdinale-Mehaigne :

- Le Domaine de Château de Fumal (Braives)
- Le Domaine Naxhelet et le Vignoble du Val Notre Dame (Wanze)
- Le Domaine XXV (Héron)

Trois domaines viticoles à découvrir (2 visites et 1 repas) pour vous offrir une expérience gastronomique de choix !

Dans le bassin hutois, une région historiquement liée à la vigne.

Programme

Vers
09h00 Départ de votre région en direction du Parc naturel

Arrivée dans le **Domaine de Fumal**

09h30 *Le vignoble a été planté en 2016, là où la vigne était déjà cultivée au 16e siècle. Nous y avons replanté du Chardonnay, du Pinot Noir et du Pinot Meunier, les trois cépages classiques Champenois. Les vendanges s'y font à la main et la mise en bouteille a lieu directement au Château, où sont produits des vins effervescents selon la méthode traditionnelle, avec un vieillissement sur lattes de minimum 16 mois. Le terroir de calcaire de schiste calcaire s'y exprime magnifiquement et le domaine a obtenu la médaille d'argent au Concours des Meilleurs Vins Belges en 2022 et 2024. Le domaine est certifié bio depuis 2024.*

09h45 **Visite du domaine de Fumal** (Braives)

Historique de la vigne dans la région. Histoire du Château de Fumal et présentation du Vignoble et du Chai.

10h45 **Dégustation** (2 verres/pers) et achats éventuels.

11h45 Départ vers **Wanze**

Repas 2 services et boissons dans le restaurant du golf de Naxhelet avec dégustation de produits des 3 vignobles

Exemple de menu :

12h00 *Blanquette de saumon*

Tiramisu

50 cl eau, 3 vins et une bulle en dégustation et café

Animation du sommelier – Accord mets-vins. Présentation du projet du **vignoble du Val Notre-Dame**. Le vignoble « Terres du Val » s'étend sur 18 hectares et ambitionne de rivaliser avec les grands vins français. Avec des cépages comme le Chardonnay, le Chasselas, le Pinot Noir, le Gamay et le Pinot Meunier pour des vins effervescents, il exprime pleinement un terroir cultivé depuis plus de 1000 ans. Certifié Demeter, ce grand vignoble belge en biodynamie reflète l'engagement du domaine envers l'environnement et la biodiversité. Au sein du domaine Terres du Val, la famille Jolly développe un écosystème durable alliant agriculture, gastronomie et loisirs éco responsables avec des projets comme la Ferme du Val, Naxhelet et la Boulangépicerie Champain

14h00 Départ vers **Héron**

14h15 Arrivée dans le **Domaine XXV**

Visite du vignoble et du chai

Historique du Domaine, explications du cycle de la vigne, de la durabilité et la biodiversité en viticulture, des avantages/inconvénients du bio.

14h30 *Fondé en 2018 à l'initiative des cinq frères et sœur de la famille Grégoire, le Domaine Vins des Cinq (XXV) est avant tout une aventure familiale, locale et durable, portée par l'engagement de toute la fratrie. Cinq profils distincts et complémentaires s'unissent pour révéler un terroir d'exception. Les cinq cépages cultivés – Chardonnay, Pinot Gris, Pinot Meunier, Pinot Noir et Müller-Thurgau – permettent de produire un vin rosé, quatre vins blancs et deux vins effervescents, tous élaborés selon la méthode traditionnelle. Certifié en agriculture biologique, le vignoble incarne l'engagement de la famille à créer des vins d'exception, qui marient terroir local et respect de l'environnement, dans un cadre unique où des gîtes ont également été aménagés.*

15h30 **Dégustation** (2 verres/pers) et achats éventuels.

16h30 Retour vers votre région

!/ \ MAX. 50 PAX pour cette journée

Cette journée comprend

- le voyage en autocar 3***(boissons, vidéo, toilette, repose-pied, sièges sleeping, airco, lecteur cd ...)
- la visite guidée au Domaine du Château de Fumal avec dégustation
- le repas de midi 2 plats avec boissons incluses et animation du sommelier au restaurant du Golf de Naxhelet
- la visite guidée du Domaine XXV avec dégustation

- les taxes, péages et frais de route
- le chauffeur inscrit au registre ONSS = SECURITE
- la TVA

Supplément (facultatif)

- le goûter au Domaine XXV (tarte et café) : **+ 10 €/pers.**